

« Audioconférence du 31 janvier 2022 »

Tout ça pour ça !!!

Une réunion en audio pour nous dire que tout est pareil avant que ce soit pire au moment où ce sera meilleur...

La direction a réaffirmé que **les chefs de services avaient les mains libres pour ouvrir ou fermer les accueils** en fonction du contexte (notamment sur le présentiel dans le service).

La date du 2 février (fin du télétravail obligatoire) n'est pas un dogme et la prudence reste de mise notamment en Haute-Garonne où le virus reste dynamique. **La CGT a défendu une logique de fonctionnement** où le bon sens l'a emporté **en privilégiant une organisation sur la semaine à une gestion du jour au lendemain**. Logique finalement admise par la direction. C'est ainsi que le site du Mirail, de la Cité et de Colomiers sont demeurés fermés sauf pour l'accueil sur rendez-vous pour l'ensemble de la semaine.

Passage du télétravail obligatoire au télétravail fortement conseillé par la DG. Une seule question : SIRHIUS ? Pour le reste, la direction nous a proposé de faire signer une **convention** à tous les **télétravailleurs** comme s'il s'agissait d'une simple formalité administrative. Nous avons affirmé l'incohérence... Encore une! De cette position qui obligerait les chefs de service à accepter des temps de télétravail sans avoir réfléchi et débattu de **l'organisation du service**. Cela aurait sans doute été différent si l'engagement pris par la direction à notre demande en CTL de réunir les personnels sur ce sujet d'organisation du travail il y a 12 mois avait été tenu.



La direction s'arc-boute sur le principe premier que les chefs ont toujours raison (même lorsqu'ils ont tort). **La direction n'a pas insisté sur le rôle majeur du collectif dans l'organisation du travail**. Aujourd'hui, au pied du mur, le directeur assure vouloir insuffler ce dialogue dans les équipes de travail. On attend encore et on jugera aux actes.

Une audio conférence où la CGT a pu mettre la santé des agents au centre de la discussion et où la CGT a pu influencer sur des décisions pour le moins illogique.

Il est grand temps que les personnels s'emparent avec nous de leur devenir pour avancer sur les questions de service public, de bien être au travail et des conditions de travail.

La CGT protège les salariés et le service public.



Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre des Finances Publiques, bâtiment D, 17 ter Bd Lascrosses, 31000 Toulouse

<https://31.cgffinancespubliques.fr/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr